



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **CHAPE & TECHNIQUE SARL**, Chemin Etienne-CHENNAZ 11, 1226 Thônex
2. **Remarques:** VENTE D'URGENCE DE GRÉ À GRÉ - art. 243 al. 2 et 256 al. 3 LP.

Les créanciers de la faillite sont rendus attentifs au fait que l'office des faillites va procéder à une vente d'urgence des actifs inventoriés sous chiffre M1 à M3 (dont un véhicule de livraison Iveco 35S17V de 2013) selon détail à disposition des intéressés au bureau de l'office, pour un montant de CHF 22'000.00.

Les tiers qui font valoir un droit de propriété sur les biens concernés doivent s'annoncer d'ici au 22 décembre 2017. A défaut, ils seront réalisés.

Les créanciers et les tiers intéressés ont la possibilité de faire valoir une offre supérieure en communiquant, par courrier recommandé à l'office des faillites d'ici au 22 décembre 2017, le montant de l'offre supérieure et en déposant à l'office des faillites dans le même délai, le montant de l'offre supérieure sur le compte bancaire de l'office des faillites ouvert à la Banque cantonale de Genève, n° K3253.85.43 (IBAN : CH120078 8000 K325 3854 3 – BIC/SWIFT : BCGECHGGXXX) en indiquant la référence 20171401. A défaut de respecter les conditions précitées, la vente sera finalisée. En cas d'offre supérieure, l'administration de la faillite convoquera l'acquéreur et le(s) enchérisseur(s) à une vente aux enchères privées entre amateurs dans les locaux de l'office des faillites. La décision de l'office de réaliser d'urgence ces actifs peut faire l'objet d'une plainte auprès de la Cour de justice civile, Chambre de surveillance, case postale 3108, 1211 Genève 3 dans les dix jours dès la publication.

Pour tout renseignement:

Groupe 3 + 41 22 3888903  
F20171401

Office des faillites  
1208 Genève

03915287

